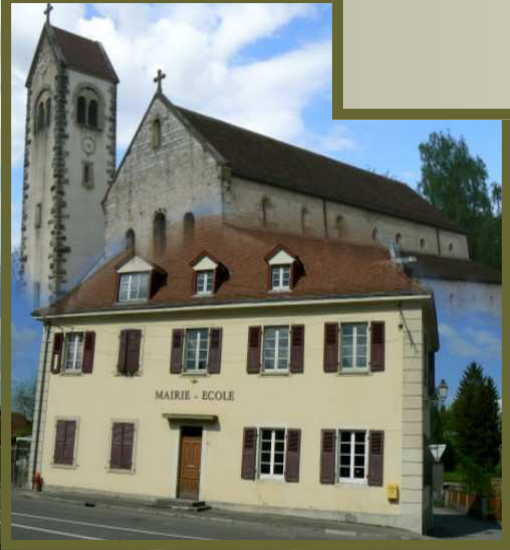


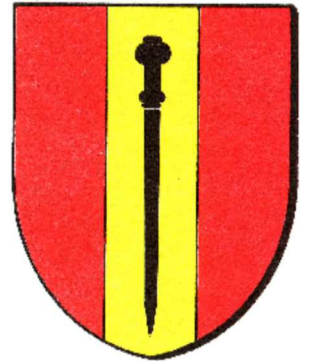
N° 75

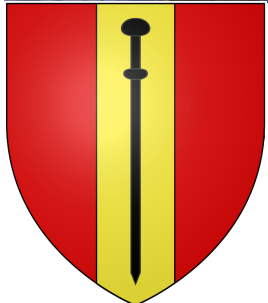
# L'ÉCHO DE FELDBACH



2016

ETE





# LE MOT DU MAIRE

Après un hiver doux et sec, le printemps s'est installé avec des épisodes de pluies importants sur la région qui ont occasionnés des coulées de boues et retardés la mise en place des cultures de printemps.

Feldbach a heureusement été épargné par les pluies diluviennes qui se sont abattues sur nombre de régions françaises et allemandes, causant des crues centennales. C'est pour faire face à de telles crues que le projet de retenue sur le Klemmerbach a été initié en 2004.

J'en profite pour vous communiquer quelques informations.

## Vernissage de l'exposition du 19<sup>ème</sup> Chemin d'Art Sacré

Nous accueillons dans notre église romane le 19<sup>ème</sup> Chemin d'Art Sacré. Le thème cette année « AVEC et PAR les AUTRES entre Rosaire et Confiance... le sens de la Vie ». L'artiste Chantal GOETZ-FOUGEROLLE nous propose plusieurs tableaux divisés classiquement en quatre mystères : joyeux, lumineux, douloureux, glorieux. Ils visent à : « ce que l'œil ne peut voir, à ce que l'oreille ne peut entendre » et qui se révèle au cœur de qui écoute... (1<sup>ère</sup> Lettre de St Jean, 1-14). Cette exposition sera ouverte au public du 11 juin au 15 octobre 2016 de 9h à 18h.

## Fleurissement

Le Conseil Municipal a décidé, au vu du succès remporté les années précédentes, de reconduire l'octroi de bons d'achats de fleurs. Cette opération contribue au fleurissement de notre village avec l'implication d'un grand nombre d'habitants. Je ne peux manquer de les remercier pour cela.

## Fête de l'Artisanat

Le dimanche 10 juillet 2016 se déroulera la 41<sup>ème</sup> édition de la Fête de l'Artisanat. Nous espérons que le beau temps sera de la partie et récompensera les efforts de tous ceux qui se seront impliqués dans la réussite de ce rendez-vous traditionnel pour en faire un beau succès.

## Budget et baisse des dotations

Comme toutes les communes de France nous subissons la baisse des dotations de l'état (moins 30 % pour 2014-2016). Les départements et régions, également concernés, réduisent leurs budgets et les subventions au moment où nous sommes obligés de réaliser d'importants travaux différés par le passé.

## PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Le SCoT du Sundgau nous a fait parvenir récemment le Document d'Orientation et d'Objectifs qui fixe les prescriptions à respecter par notre PLU. Ce document précise notamment le TO. Nous allons transmettre notre projet PLAN de ZONAGE aux PPA (Personnes Publiques Associées) que nous rencontrerons fin juin. Nous souhaitons organiser la 2<sup>ème</sup> réunion publique d'information début juillet.

## Travaux rue du Fossé

Suite à un accord conclu avec M KUENTZ et Mme ULRICH nous allons engager les travaux d'alignement de cette portion de rue afin d'améliorer la sécurité.

J'espère que l'été sera plus clément et vous souhaite à toutes et à tous de bonnes vacances.

François LITZLER

Imprimé par la mairie de Feldbach— Juin 2016

Mairie de FELDBACH  
68 640

Tél: 03 89 25 80 55  
Fax: 03 89 07 95 81  
mairiedefeldbach@wanadoo.fr

### Horaires d'ouverture

Mardi 16h45 18h45  
Mercredi 14h00 16h00  
Vendredi 10h00 12h00

### Dans ce numéro

Le mot du maire	2
<b>Les comptes rendus de séances</b>	
Conseil municipal	3
SIAEP Feldbach-Riespach	6
SIS Riespach-Feldbach	11
Conseil d'Ecole	13
<b>Les actualités de Feldbach</b>	
Carnet du jour	14
Grands Anniversaires	15
Communiqués de la mairie	16
Communiqués associatifs	20
Création du corps des Pompiers	26
Communiqués divers	29
Divers / Calendrier	36

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 4 MARS 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle de la mairie, le 04 mars 2016 à 20 heures 00 sous la présidence de M. François LITZLER, Maire.

Présents : Tous les Conseillers.

MM. FUX André, OBERLI Luc, BLOCH Didier, GALLAND Thierry, KESSLER Christophe, OBERLI Fred, STOESSEL Joseph,

Mmes CORSICO Claudine, GASSER Yvonne et STEHLIN Astrid.

Secrétaire de séance : Mme KILIAN Myriam.

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 04 novembre 2015 ;
2. Point avancement PLU – règlement de zonage ;
3. Acquisition et échange de terrains rue du Fossé ;
4. Orientations budgétaires 2016 ;
5. Subventions associations 2016 ;
6. Approbation du programme d'action 2016 de l'ONF en forêt communale ;
7. Remplacement de l'agent d'entretien – départ à la retraite ;
8. Divers.
  - a. Sécurité traversée agglomération ;
  - b. Concert église au profit de la rénovation de la toiture de l'église ;
  - c. Don du Sang ;
  - d. Vernissage Chemin d'Art Sacré.

### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 04.11.2015**

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

### **2. POINT AVANCEMENT PLU – REGLEMENT DE ZONAGE**

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier émanant de Monsieur Romain SCHLOESSLIN et adressé à tous les conseillers.

Il fait également le compte rendu de la réunion du 26 janvier avec les propriétaires de la tranche 2 de l'Obere Gaerten. Présentation du chiffrage établi par M. CHRISTEN de PRAGMA avec projet de répartition de la participation au PUP. Ce chiffrage est à revoir.

Lors de la réunion du 3 février dernier, en l'absence de M. CHRISTEN, le projet de règlement de zonage du PLU a été revu point par point. Les différentes observations ainsi que des extraits de l'étude d'assainissement, soumise à enquête publique en 2008, lui ont été communiqués par mail. Il présentera un projet de règlement corrigé lors de la prochaine réunion PLU qui aura lieu le mardi 08 mars 2016.

### **3. ACQUISITION ET ECHANGE DE TERRAINS RUE DU FOSSE**

Dans le cadre de la sécurisation et de l'élargissement de la rue du Fossé, le Maire fait lecture à l'assemblée du projet de promesse de vente et d'échange concernant les terrains suivants :

- Section 2, N° 106 4 rue du Fossé, propriété de Monsieur Florian KOCH, ce dernier cédant à la Commune une bande de terrain d'environ 50 m<sup>2</sup> ;
- Section 2, N° 105 2 rue du Fossé, propriété de Monsieur Jérôme KUENTZ et Madame Marie-Claire ULRICH, ces derniers échangeant avec la Commune une bande de terrain d'environ 30 m<sup>2</sup> le long de la rue du Fossé en contrepartie des 50 m<sup>2</sup> environ cédés par Monsieur Florian KOCH à la Commune.

Les désignations cadastrales et les surfaces exactes feront l'objet d'un procès-verbal d'arpentage établi par un géomètre, à la charge des bénéficiaires.

La cession, si elle est réalisée, aura lieu moyennant un prix de 5 000 € l'are.

La Commune s'engage, dans le cadre de l'échange de terrain avec M. KUENTZ et Mme ULRICH à :

1. démolir et reconstruire le muret actuel qui sera surmonté d'une clôture en panneaux rigides et une haie de thuyas, le tout d'une hauteur minimum de 1,50 m ;
2. édifier une clôture en panneaux rigides d'une hauteur minimum de 1,50 m, comprenant un portillon qui sera uniquement destiné à un usage privé.

Oùï les explications de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'approuver le projet de promesse de vente et d'échange avec les personnes désignées ci-devant ;
- que la présente promesse de vente et d'échange sera confirmée par acte authentique par le notaire des bénéficiaires, Maître Anne SCHMIDT de FERRETTE ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer la promesse de vente et d'échange, l'acte de vente à intervenir et toutes pièces y relatives.

### **4. ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016**

M. le Maire ouvre le débat quant aux investissements à prévoir en 2016. Après discussion, la liste des travaux qui servira de base à l'élaboration du budget primitif 2016 est arrêtée :

- Etude de faisabilité et chiffrage de la mise en conformité de la Mairie-Ecole ; ADAP à déposer avant le 27 septembre 2016.
- Etude de faisabilité et chiffrage de la rénovation de la toiture de l'Eglise. Un dossier de demande de subvention auprès de la DRAC (40 % des travaux éligibles) est à déposer avant le 30 juin 2016. Cette étude concernera également la réfection du parvis de l'Eglise.
- Poursuite des études pour le bassin de rétention du Klemmerbach et le versant Ouest de la rue des Prés. Acquisition des terrains nécessaires.
- Etude de faisabilité et chiffrage de la viabilisation de la tranche 2 de l'Obere-Gaerten. Elaboration du projet de PUP. On intégrera dans cette étude la voirie et l'éclairage de la rue des Jardins et des Merles.
- Participation à l'amélioration de chemins ruraux.
- Marquage et signalisation des véhicules de service, sécurité et signalisation du centre de l'agglomération.

### **5. SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2016**

Le Conseil Municipal décide d'octroyer les subventions suivantes pour 2016 :

Bénéficiaire	Compte bancaire	Montant subven-
Ronde des Fêtes	10278/03051/00013730745 63 CCM BLOT-	1 100,00 €
Comité des Fêtes – FELDBACH	10278/03134/00023209045 50 CCM REGIO	2 000,00 €
Association des Bouilleurs de Cru	Subvention de création	250,00 €
Prévention Routière - COLMAR	30004/00486/00020780908 88 BNP PARIBAS	40,00 €
Comité Fédéral pour la Langue et la Culture Régionales –	17206/00510/42605814010 24 CA COLMAR	50,00 €

et d'imputer lesdites sommes à l'article 6574 du budget.

## 6. APPROBATION DU PROGRAMME D'ACTION 2016 DE L'ONF EN FORÊT COMMUNALE

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le programme d'action 2016 de l'ONF en forêt communale pour l'année 2016. (cf. détail ci-après).

DÉSCRIPTIF DES ACTIONS ET LOCALISATIONS	Qté	Un.	Montant estimé (€ HT)
<b>TRAVAUX DIVERS</b>			
□ Matérialisation des lots de bois de chauffage Localisation : PARCELLES EN COUPE	40,00	ST	
<b>Sous-total</b>			<b>80,00 € HT</b>
<b>TRAVAUX SYLVICOLES</b>			
□ Elagage de peuplements feuillus Localisation : 4, 5.aj, 15.aj	470,00	U	
□ Cloisonnement d'exploitation : maintenance Localisation : 2, 3	2 800,00	MU	
□ Toilettage après exploitation Localisation : 15.r	2,98	HA	
□ Détourage dans les peuplements Localisation : 15.aj	20,00	U	
<b>Sous-total</b>			<b>3 800,00 € HT</b>
<b>TRAVAUX DE MAINTENANCE</b>			
□ Entretien du périmètre Localisation : 12, 15.aj, 15.r	480,00	MU	
□ Réseau de desserte : entretien des accotements et talus Localisation : chemins forestiers	6,00	KM	
□ Enlèvement mécanique de clôture grillagée Localisation : 1	800,00	MU	
<b>Sous-total</b>			<b>3 330,00 € HT</b>
<b>Pour mémoire : frais de gestion main d'œuvre, équipements de protection et cotisations accidents agricoles sont à budgéter en sus pour un montant de 300 € HT.</b>			
<b>Sous-total</b>			<b>0,00 € HT</b>

Total : 7 210,00 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité ce programme.

## 7. REMPLACEMENT DE L'AGENT D'ENTRETIEN – DEPART A LA RETRAITE

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que Mme Marie-Reine BLANKENBERGER, agent d'entretien des locaux de la mairie-école fera valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> avril 2016.

Le Conseil Municipal charge le Maire de pourvoir au remplacement de Mme BLANKENBERGER.

## 8. DIVERS

### a. Sécurité traversée agglomération

Madame Claudine CORSICO fait un bref compte rendu de la réunion sécurité qui a eu lieu le 09 février dernier.

Les entrées d'agglomération sont à réétudier.

Les accès aux abris-bus sont à sécuriser (éclairage du passage piéton...) et la mise en place d'une zone 30 aux abords de l'école et du rond-point est à prévoir au plus vite.

### b. Concert église au profit de la rénovation de la toiture de l'église

Un concert sera organisé à l'église de FELDBACH au profit de la rénovation de la toiture de l'église le dimanche 05 juin 2016 à 17 h 00.

### c. Don du Sang

Mme CORSICO rappelle à l'assemblée que le don du sang aura lieu le mercredi 23 mars 2016 et lance un appel à tous les conseillers disponibles ce jour. La préparation de la salle sera effectuée la veille.

### d. Vernissage Chemin d'Art Sacré

Le vernissage du Chemin d'Art Sacré aura lieu le vendredi 10 juin 2016 à 18 h 00. La Commune prendra en charge le vin d'honneur.

Tout l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, le Maire lève la séance à 23 heures 10.

\*\*\*\*\*

# DELIBERATIONS SIAEP FELDBACH-RIESPACH

## SEANCE DU 28 OCTOBRE 2015



Le Comité Syndical s'est réuni dans la salle de la mairie de Feldbach, le 28 octobre 2015 à 20 heures 15 sous la présidence de M. André FUX, Président.

Présents : MM. LITZLER François, OBERLI Fred, BLOCH Didier (titulaires de Feldbach)  
RYCHEN Serge, MOUREY Jonathan, OBRIST Fabrice, (titulaires de Riespach)  
KESSLER Christophe (délégué suppléant de Feldbach)  
MULLER Marie-Josée (déléguée suppléante de Riespach)

Etait absent : M. GASSER Paul excusé avec procuration à Mme MULLER Marie-Josée.

### Ordre du jour :

1. Approbation compte-rendu du 02 avril 2015 ;
2. Facturation eau 2015 ;
3. Point trésorerie et fonds de roulement 2016 ;
4. Loi NOTRe et avenir du SIAEP ;

5. Servitudes de passage sur terrains privés
6. Divers.

### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 02 AVRIL 2015.**

Le Président donne lecture du procès-verbal du 02 avril 2015. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

### **2. FACTURATION EAU 2015.**

Le président informe le Comité Syndical qu'il a fait émettre au 30 septembre des factures de demande de 2<sup>ème</sup> acompte pour l'année 2015 afin de d'assurer la trésorerie jusqu'à la fin de l'année 2015.

### **3. POINT TRESORERIE ET FONDS DE ROULEMENT 2016.**

Monsieur le Président informe les membres du Comité Syndical que le trop-perçu de subventions de l'Agence de l'Eau a fait l'objet d'un remboursement échelonné sur l'année à raison de 8.500 € par mois sans occasionner de frais financiers supplémentaires mais au détriment du fonds de roulement. Le SIAEP ne dispose actuellement plus d'aucune trésorerie pour 2016.

Par ailleurs, en vertu des dispositions de la loi NOTRe le SIAEP sera dissous au 31 décembre 2016.

Afin d'éviter le recours à un financement bancaire temporaire, Monsieur le Président propose à l'assemblée de solliciter une avance de trésorerie auprès des communes de Feldbach et Riespach correspondant à un semestre de consommation d'eau. Cette avance, payable immédiatement, sera déduite de la facture définitive pour 2016 qui sera établie en fin d'année prochaine.

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide à l'unanimité de procéder à une demande d'avance sur consommation pour 2016.

### **4. LOI NOTRe ET AVENIR SIAEP.**

Monsieur le Président informe le Comité Syndical qu'il a, accompagné de Monsieur Paul GASSER, Vice-Président, rencontré Monsieur le Sous-Préfet au sujet de l'avenir des Syndicats d'Eau.

Il fait un rapide compte rendu de cette entrevue qui a porté sur l'application de la loi NOTRe, et informe le Comité que les Syndicat Intercommunaux seront obligatoirement dissous le 31 décembre 2016. Aucune autre information n'est disponible actuellement quant à la gestion future des services des eaux.

### **5. SERVITUDE DE PASSAGE SUR TERRAINS PRIVÉS**

Le Président rappelle à l'assemblée que le SIAEP de Feldbach-Riespach devait instaurer des servitudes de passage souterrain suite à la mise en place de la conduite d'adduction d'eau potable entre la station de pompage du « Jungholz » et le réservoir, sur des terrains appartenant à différents propriétaires (délibération du 17 novembre 2011).

Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical décide d'approuver le projet de résolution contenant constitution de servitude de pose, de maintien, de réparation de toute conduite d'adduction d'eau et accessoires.

« Monsieur André FUX, Président du SIAEP Feldbach/Riespach, rappelle au Comité Syndical que la constitution de servitudes de passage souterrain privé a été prévue dans la séance du 17 novembre 2011.

Pour mémoire cette servitude concerne la pose, le maintien, la réparation de toute conduite d'adduction d'eau et accessoires à charge des parcelles ci-dessous désignées :

### **COMMUNE DE FELDBACH**

section 4 n° 36 (ex 31) - Lieudit Rehnhof, situé en zone NC pour une surface d'environ 1780 m<sup>2</sup>,

appartenant à Monsieur Abraham OBERLI

section 7 n° 144 - Lieudit Riespachermatten, situé en zone NCa pour une surface d'environ 210 m<sup>2</sup>,

appartenant à Monsieur Guy OBERLI

section 5 n° 24 - Lieudit Straeng, situé en zone NC pour une surface d'environ 140 m2,  
section 5 n° 25 - Lieudit Straeng, situé en zone NC pour une surface d'environ 15 m2,  
appartenant à Monsieur Louis FLOTA

section 5 n° 26 - Lieudit Straeng, situé en zone NC pour une surface d'environ 10 m2,  
section 5 n° 27 - Lieudit Straeng, situé en zone NC pour une surface d'environ 50 m2,  
section 5 n° 29 - Lieudit Straeng, situé en zone NC pour une surface d'environ 10 m2,  
section 5 n° 30 - Lieudit Straeng, situé en zone NC pour une surface d'environ 10 m2,  
section 5 n° 31 - Lieudit Straeng, situé en zone NC pour une surface d'environ 15 m2,  
section 5 n° 32 - Lieudit Straeng, situé en zone NC pour une surface d'environ 45 m2,  
section 5 n° 33 - Lieudit Straeng, situé en zone NC pour une surface d'environ 40 m2,  
section 5 n° 35 - Lieudit Straeng, situé en zone NC pour une surface d'environ 40 m2,  
appartenant à Madame Danièle STOESSEL née DOLLMANN

section 5 n° 34 - Lieudit Straeng, situé en zone NC pour une surface d'environ 15 m2,  
section 5 n° 37 - Lieudit Straeng, situé en zone NC pour une surface d'environ 50 m2,  
section 5 n° 38 - Lieudit Straeng, situé en zone NC pour une surface d'environ 110 m2,  
appartenant à Monsieur Sébastien STOESSEL

### **COMMUNE DE RIESPACH**

section 4 n° 146 - Lieudit Feldbacherweg, situé en zone NC pour une surface d'environ 340 m2,  
section 4 n° 147 - Lieudit Feldbacherweg, situé en zone NC pour une surface d'environ 180 m2,  
appartenant à Madame Marie-Louise TROXLER

section 4 n° 148 - Lieudit Feldbacherweg, situé en zone NC pour une surface d'environ 130 m2,  
appartenant à la Commune de RIESPACH

section 4 n° 117 - Lieudit Tschoebler, situé en zone NC pour une surface d'environ 100 m2,  
appartenant à Madame Christine Marie Odile LINDER née ENDERLIN.

La largeur du terrain soumis à la servitude sera de 3 m.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical décide :

- d'approuver le projet contenant constitution de servitude de pose, de maintien, de réparation de toute conduite d'adduction d'eau et accessoires à charge des parcelles ci-dessus désignées ;
- de charger Maître Anne SCHMIDT, notaire à Ferrette, d'établir l'acte aux frais du SIAEP Feldbach/Riespach, en fixant le montant des indemnités de passage, après consultation du Service des Domaines, à VINGT QUATRE EUROS (24 €) l'are pour toutes les parcelles.
- AUTORISE, Monsieur André FUX, Président du SIAEP Feldbach/Riespach à signer l'acte et tous documents relatifs ».



#### **4. DIVERS.**

##### **Arrêté préfectoral :**

Monsieur le Président soumet au Comité Syndical le problème concernant les panneaux d'interdiction de circulation pour les poids lourds transportant des matières dangereuses sur la route entre Feldbach et Bisel (Arrêté Préfectoral du 16 décembre 2010).

Monsieur le Président précise qu'une réunion s'est tenue en Mairie de Feldbach le 10 septembre 2015 avec des représentants de l'Agence Territoriale Routière du Sundgau, mais que personne n'a pu répondre à ses interrogations à ce sujet. Ce dossier est donc toujours en suspens et qu'il va relancer l'Agence Routière.

##### **Equipement du réservoir :**

Madame Marie-Josée MULLER, déléguée suppléante de Riespach, demande confirmation quant à l'assurance de l'équipement du réservoir, Monsieur le Président lui confirme bien que tout est pris en charge par l'assurance du SIAEP.

Tout l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, le Président lève la séance à 21 h 00.

## **DELIBERATIONS SIAEP FELDBACH-RIESPACH**

### **SEANCE DU 5 AVRIL 2016**



Le Comité Syndical s'est réuni dans la salle de la mairie de Feldbach, le 05 avril 2016 à 19 heures 30 sous la présidence de M. André FUX, Président.

Présents : MM. LITZLER François, OBERLI Fred, GASSER Paul, RYCHEN Serge, MOUREY Jonathan, BLOCH Didier (titulaires).

WEIGEL Roland (suppléant).

Absent excusé : M. OBRIST Fabrice ayant donné procuration à M. WEIGEL Roland.

#### **Ordre du jour :**

1. Approbation compte-rendu du 28 octobre 2015 ;
2. Approbation du compte administratif 2015 ;
3. Vote du budget primitif 2016 ;
4. Avancement servitudes ;
5. Divers.

#### **1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 28 OCTOBRE 2015.**

Le Président donne lecture du procès-verbal du 28 octobre 2015. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

## **2. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

Le compte administratif reprend en détail l'ensemble des opérations réelles effectuées en dépenses et en recettes durant l'année 2015 et dont la balance générale s'établit comme suit :

### Section d'exploitation

Dépenses	90 155,39 €
Recettes	142 155,19 € (dont 14 668,66 € d'excédent d'exploitation reporté)
<i>Excédent global d'exploitation :</i>	<u>51 999,80 €</u>

### Section d'investissement

Dépenses	111 530,08 €
Recettes	62 517,88 € (dont 7 489,51 € d'excédent d'investissement reporté)
<i>Déficit global d'investissement :</i>	<u>49 012,20 €</u>

### **Résultat global de clôture**

**au 31.12.2015** **2 987,60 €**

Le Comité Syndical,

1. approuve à l'unanimité le compte administratif 2015 dressé par le Président ;
2. constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion du receveur municipal ;
3. reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
4. vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
5. déclare par ailleurs que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Comité Syndical,

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 ;
- statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015 ;
- constatant un excédent d'exploitation cumulé de l'exercice 2015 à hauteur de 51 999,80 € ;
- constatant par ailleurs un déficit d'investissement cumulé de l'exercice 2015 à hauteur de 49 012,20 € ;

### **Décide**

- d'affecter un montant de 49 012,20 € à la couverture du déficit d'investissement cumulé de l'exercice 2015 ;
- d'émettre à cet effet un titre de 49 012,20 € à l'article 1068, recettes d'investissement du budget 2016 ;
- de reporter le solde de l'excédent d'exploitation, soit 2 987,60 €, au budget primitif 2016, au compte 002, recettes d'exploitation.

## **3. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016**

La section d'exploitation s'équilibre à 103 567,60 € en dépenses et en recettes, la section d'investissement s'équilibre quant à elle à 106 999,80 € en dépenses et en recettes.

#### **4. AVANCEMENT SERVITUDES**

Le Président informe le comité qu'il a soumis pour avis à Me Schmidt la résolution de constitution de servitudes adoptée par le Comité Syndical le 28 octobre 2015. Il manque dans cette résolution la désignation du bénéficiaire de la servitude. Il propose donc de rajouter à la résolution la mention suivante : « *au profit de la parcelle cadastrée Commune de RIESPACH, section 4 n° 118 – Lieudit Tschoebler, appartenant à la Commune de FELDBACH* ».

Après délibération le Conseil Syndical approuve la résolution ainsi modifiée :

« au profit de la parcelle cadastrée Commune de RIESPACH, section 4 n° 118 – Lieudit Tschoebler, appartenant à la Commune de FELDBACH ».

#### **5. DIVERS**

Concernant la signalisation à hauteur de la station de pompage, le Président fait part au Comité Syndical des dernières informations obtenues. Il propose de procéder à l'acquisition des panneaux nécessaires et présente différents devis. Après délibération l'offre de la société SVH France pour un montant de 819.34 € est acceptée à l'unanimité.

Monsieur le Président est chargé de l'acquisition et de la mise en place de cette signalisation.

Tout l'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne prenant la parole, le Président lève la séance à 20 h 30.

\*\*\*\*\*

# **S I S R I E S P A C H - F E L D B A C H**

## **Syndicat Intercommunal Scolaire** **Riespach-Feldbach**

### **S E A N C E D U 2 6 M A I 2 0 1 5**



#### **Présence:**

M. Fabrice JAEGY , Président, Mme Yvonne GASSER, Vice-Présidente, Mme Marie-Josée MULLER, Maire de Riepach, Mme Christelle INGOAT, déléguée de Riepach, M. André FUX, 1<sup>er</sup> Maire-Adjoint de Feldbach, M. Luc OBERLI 3<sup>ème</sup> Maire-Adjoint de Feldbach, Mme Astrid STEHLIN, déléguée de Feldbach, membres du Comité Syndical.

#### **Absence :**

Mme Claudine CORSICO, déléguée de Feldbach, excusée avec procuration à Monsieur Luc OBERLI, MM. André DIEYE, délégué de Riepach, excusé avec procuration à Mme Marie-Josée MULLER et Serge RYCHEN, délégué de Riepach, excusé avec procuration à M. Fabrice JAEGY .

La séance du Conseil Syndical débute à 20h05.

M. le Président propose de rajouter 1 point à l'ordre du jour étant donné qu'il n'y aura probablement plus de réunion avant la rentrée scolaire. L'ensemble du Conseil Syndical approuve cet ajout.

#### **1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du 31 mars 2015**

Le Procès-Verbal de la séance du 31 mars 2015 n'appelant aucune observation est approuvé.

## **2.- Approbation du Compte de Gestion 2014**

Le Comité Syndical, réuni sous la présidence de M. Fabrice JAEKY, Président,

\* Après s'être fait présenter les Budgets Primitif et Supplémentaire de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer;

\*Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2013, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures;

\* Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

\* Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires;

\*Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives;

\*Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

## **3.- Participations frais scolaires pour « le bilinguisme »**

Pour rappel, deux dérogations scolaires pour le bilinguisme avaient été accordées par le SIS sans qu'aucune participation financière ne soit demandée par la commune d'accueil, ici la commune de Waldighoffen. Or cette dernière a adressé 2 titres, l'un pour la commune de Riespach l'autre pour la commune de Feldbach, pour les dépenses d'écologie, malgré le désaccord de participation du syndicat (cf leur délibération du 31 mai 2011). Etant donné que ce service n'est pas proposé par le RPI Riespach-Feldbach, les communes de Riespach et de Feldbach décident de supporter ces coûts sur leur budget respectif pour cette année scolaire. Cependant pour la rentrée scolaire prochaine, le Comité Syndical envisage de facturer également les élèves résidants à Waldighoffen et scolarisés dans nos locaux.

## **4.-Renouvellement du CDD de Mme Mélissa STEHLIN**

Monsieur le Président fait part à l'ensemble des membres du comité syndical de la nécessité de renouveler le contrat de Mme Mélissa STEHLIN, ATSEM à temps non-complet, étant donné la constance du nombre d'enfants de maternelle scolarisés dans notre école intercommunale Riespach-Feldbach.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents :

- accepte le renouvellement du contrat à durée déterminée pour une période d'une année reconductible de Mme Mélissa STEHLIN, domiciliée à Feldbach, 8 rue d'Arveyres, du 1<sup>er</sup> septembre 2015 jusqu'au 31 août 2016.
- décide de maintenir la même durée de travail fixée et la rémunération de cet agent par référence à l'indice brut/majoré 336/318 d'après le cadre d'emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles et que cette rémunération suivra la revalorisation indiciaire au même titre que les agents titulaires
- charge M. le Président de prendre les dispositions nécessaires au renouvellement et à la signature du contrat de travail.

## **5.- Divers**

- ✓ Le Président fait part au conseil syndical que pour une bonne harmonie entre le personnel enseignant et l'agent technique de l'école de Riespach, une réorganisation du nettoyage des locaux est à envisager suite aux nouveaux rythmes scolaires.

L'ordre du jour étant épuisé, aucun membre ne demandant plus la parole, le Conseil est clos à 20h45.

\*\*\*\*\*

# ECOLE INTERCOMMUNALE RIESPACH - FELDBACH

4, Rue de l'église 68640 RIESPACH  
☎ 03 89 25 89 82 à RIESPACH  
☎ 03 89 07 70 13 à FELDBACH



# Conseil d'École

**2° trimestre**

**Réunion du**

**29 mars 2016**

Le Conseil d'École s'est réuni le 29 mars 2016 à 20h00 à l'école de Riespach sous la présidence du directeur d'école.

## Présence :

### enseignants :

M ECKENSCHWILLER Rémy  
M SCHMITT Jean-Luc  
Mme DROUHARD Nadège  
Mme GEORGES Florence  
Mme OSINSKI Eliane

### parents d'élèves élus :

Mme GASSER Catherine  
Mme REDERSTORFF Anne  
Mme ULRICH Marie-Claire

### élus locaux et autres :

M JAEGY Fabrice, président SIS  
Mme GASSER Yvonne, vice-présidente SIS  
Mme MULLER Marie-Josée, maire de Riespach  
M LITZLER François, maire de Feldbach  
Mme STEHLIN Mélissa, ATSEM  
Mme HARTMANN Léa, ATSEM

## Signature du procès-verbal de la séance précédente :

Le procès verbal de la séance du 3 novembre 2015 est approuvé et signé par les membres alors présents.

## Fermeture de classe :

Le CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale) a validé la proposition de fermeture d'un poste pour notre école en date du 3 mars 2016. Bien que cette décision pourrait être revue en juin voire à la rentrée, elle paraît quasi certaine en ce qui nous concerne car la situation ne s'arrange pas, du moins pas suffisamment. En effet, d'une prévision de 104 élèves en juin pour la rentrée de septembre 2015, nous n'étions, suite au départ d'une fratrie de trois enfants, plus qu'à 101 à la rentrée puis rapidement à 100. Puis en décembre 2015, nous étions sur une prévision de 101 élèves pour la prochaine rentrée. Un nouveau départ d'une famille en janvier a fait tomber la prévisions à 98. Enfin une autre famille est sur le départ en fin d'année scolaire, ce qui donne actuellement, malgré 15 nouvelles inscriptions en maternelle, une prévision de 99 élèves pour la rentrée à venir.

## Fermeture de l'école de FELDBACH :

L'Inspection Académique a aussi proposé du coup de fermer l'école de FELDBACH et de tout relocaliser sur le site de RIESPACH. En terme de fonctionnement, de gestion et de sécurité cela semble cohérent. Monsieur ECKENSCHWILLER, qui prendra sa retraite en 2017, a néanmoins adressé un courrier au président du SIS et aux maires afin d'obtenir un sursis d'un an pour le site de FELDBACH et de pouvoir y terminer sa carrière.

## Rentrée 2016 :

Monsieur SCHMITT prenant sa retraite, il ne sera tout simplement pas remplacé et les autres enseignants gardent leur poste. Les élèves seront donc répartis dans quatre classes. Chaque classe sera composée de deux niveaux.

## Réception :

Madame le Maire de Riespach informe le conseil d'école qu'une réception à l'occasion du départ à la retraite de monsieur SCHMITT ainsi que de l'obtention des palmes académiques de monsieur ECKENSCHWILLER aura lieu le vendredi 1<sup>er</sup> juillet à 19h00 à la salle des aînés de RIESPACH.

## Divers :

- Classe de neige : excellent bilan
- Vigipirate et mesures d'urgence en cours
- Cablage des prises RJ45 à revoir dans la salle informatique
- Problème de fermeture d'un volet salle GS-CP
- Utilisation salle de sport par le périscolaire les mercredis 4 mai et 8 juin de 14h à 16h
- Projet de changement des fenêtres à RIESPACH (dans la partie du bâtiment ancien)
- Projet de mise en place d'une structure toboggan pour les petits dans la cour de RIESPACH

**Le Directeur de l'école :**  
**Rémy ECKENSCHWILLER**

# CARNET DU JOUR

## Naissances



**WETZEL Quentin Lucien**

né le 14 avril 2016

à Altkirch

fil de Stéphane WETZEL et de Emilie née HAEGY-SCHLOESSLIN

**MATTLER GASIGLIA Rose**

née le 22 mai 2016

à Altkirch

fille de Damien MATTLER et de Dorothée GASIGLIA

*Sincères félicitations aux parents*

## Décès

Elle nous a quittés

**Mme HUET née VETTER Odile**

Née le

est décédée 27 mai 2016

à Sierentz



*Sincères condoléances*



# COMMUNIQUÉS DE LA MAIRIE

## INFORMATIONS DIVERSES

### Passage du médiabus

Le médiabus sera de passage à FELDBACH le **mercredi 22 juin 2016 de 17 h 00 à 18 h 30** devant la Mairie.

### Avis aux propriétaires - bailleurs

L'agrandissement et la progression du parc locatif dans le village entraînent un constant mouvement et renouvellement de la population qui ne facilitent guère la tâche du secrétariat de la mairie quant à la tenue du fichier domiciliaire.

Aussi prions-nous instamment **les propriétaires bailleurs** de bien vouloir signaler régulièrement à la mairie tout changement de locataire et inviter les nouveaux arrivants à se faire connaître au secrétariat de la mairie.

Cela vaut aussi pour les personnes quittant le village qui sont invitées à signaler leur départ en mairie (changement d'adresse, radiation de la liste électorale, facturation du reliquat de consommation d'eau, etc...).

### Recensement citoyen obligatoire



Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les Français non recensés dans les délais légaux (entre leur seize ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Ils ne seront toutefois, pas prioritaires pour participer à la JDC.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de se rendre à la mairie de son domicile, muni de sa pièce d'identité et de son livret de famille.

Plus d'information sur [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc) et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable sur smartphone.

### Via Trajectoire : pour faciliter les recherches et les inscriptions en maison de retraite

Afin de faciliter les inscriptions en maison de retraite, depuis un peu plus d'un an, les Alsaciens ont accès au site internet ViaTrajectoire (<https://trajectoire.sante-ra.fr>)

Ce service en ligne offre un gain de temps considérable. Un dossier d'admission peut ainsi être envoyé en un seul clic alors qu'un dossier papier doit être déposé auprès de chaque maison de retraite. Le site comptabilise aujourd'hui plus de 10 000 utilisateurs.

Les Haut-Rhinois sont de plus en plus nombreux à s'inscrire depuis leur domicile. Aujourd'hui, toutes les maisons de retraite alsaciennes sont connectées à ViaTrajectoire et 85 % d'entre elles ont déjà finalisé des admissions sur le site.

Le Conseil départemental du Haut-Rhin, partenaire de ce projet, propose avec ViaTrajectoire l'accès à un annuaire complet des maisons de retraite, une inscription facilitée.

Retrouvez toutes les informations pratiques concernant ViaTrajectoire sur le site internet du Conseil départemental du Haut-Rhin. ([www.haut-rhin.fr](http://www.haut-rhin.fr))



---

## Délivrance des cartes nationales d'identité et passeports

---

Vous vous préparez à passer un concours, un examen ou vous envisagez d'effectuer un séjour à l'étranger dans les prochains mois : pensez à vérifier la date de validité de votre carte d'identité ou de votre passeport.

Compte tenu de la forte affluence habituellement constatée à l'approche de l'été, l'établissement des titres d'identité nécessitera un délai plus long (de trois semaines, délai moyen actuel pour obtenir une carte d'identité, on peut aller jusqu'à six semaines en été !...).

Pour se rendre dans les DOM-TOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna, Saint-Pierre-et-Miquelin, Mayotte), la carte d'identité en cours de validité suffit à un citoyen français. Attention cependant aux escales en pays étranger, lors du voyage vers ces destinations, où seul un passeport permet de quitter la zone aéroportuaire (si vous n'avez qu'une carte d'identité, vous devrez rester confinés dans l'aéroport durant le temps de l'escale).

Rappel concernant les mineurs : tout mineur, quel que soit son âge, doit être en possession d'un passeport ou d'une carte d'identité pour voyager à l'étranger.

En règle générale, il est fortement conseillé de consulter la rubrique – papiers – sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), afin de vérifier que l'on dispose d'un titre de voyage valide en fonction du pays de destination.

Enfin, pour connaître les modalités d'entrée et de séjour dans un pays étranger, on peut consulter le site [www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr), rubrique conseils aux voyageurs.

### Rappel pour la délivrance des passeports biométriques :

Dans notre secteur, seules les mairies d'ALTKIRCH, de DANNEMARIE et de FERRETTE sont habilitées à délivrer ces passeports.

On peut toutefois retirer le formulaire CERFA et la notice explicative (pièces à produire) en mairie de FELDBACH, afin de pouvoir se présenter avec un dossier complet auprès d'une des trois mairies susmentionnées.

Renseignements en mairie (Tél. : 03.89.25.80.55).

---

## Benne à déchets verts - rappel

---

Nous rappelons à la population que seuls les apports de tonte de pelouse, de feuilles mortes, de fleurs fanées, de tailles de végétaux et de petits branchages inférieurs à 10 cm de diamètre sont à déposer dans la benne à déchets verts située près du terrain de tennis (rue de Riespach).

---

## Petit rappel aux propriétaires de chiens

---

Un animal de compagnie hors de la surveillance de son maître est un animal errant.

Il est interdit de laisser errer les animaux de compagnie, et les chiens en particulier, de les abandonner ou d'attirer des animaux errants avec de la nourriture.

La divagation des animaux peut en effet occasionner des troubles importants de la tranquillité et de la sécurité publique.

Par ailleurs, les chiens maintenus à l'intérieur d'une propriété et susceptibles de se montrer agressifs à l'égard d'un passant (surtout lorsque ce dernier est lui-même accompagné d'un chien) doivent être enfermés, attachés ou enchaînés, de manière qu'ils ne puissent causer aucun accident soit aux personnes, soit aux animaux domestiques (article 211 du Code Rural).

Voici trois conseils utiles à tout propriétaire de chien :

- tenez votre chien en laisse lors de la promenade pour éviter accident et bagarre ;
- évitez la pollution des trottoirs, c'est un devoir civique (utilisez le caniveau et nettoyez ses « oublis » ; utilisez les « sacs-o-mat ») ;
- éduquez votre chien à rester seul sans nuire à la tranquillité d'autrui.



---

## Diagnostic Local de Santé

---

L'Agence Régionale de Santé (ARS) et ses partenaires (ORSAL et IREPS) effectuent actuellement un Diagnostic Local de Santé dans le Sundgau.

La santé est devenue un facteur essentiel de la qualité de vie d'un territoire. Les établissements sanitaires, médico-sociaux et l'intervention des professionnels de santé y jouent un rôle structurant en termes d'attractivité mais aussi en matière économique et pour le maintien de l'emploi.

Les sept Communautés de Communes et le Pays du Sundgau accompagnent cette démarche.

Donnez votre avis sur « sante-adulte-sundgau.eu » et pour les moins de 18 ans sur « sante-jeune-sundgau.eu » afin de relayer vos préoccupations en matière de santé et de qualité de vie dans le Sundgau (questionnaires anonymes ouverts jusqu'au 24 juin).

Une réunion publique ouverte à la population sera organisée le **jeudi 16 juin 2016 à 19 h 00 au Conseil Départemental 68 – Antenne du Sundgau à ALTKIRCH.**

---

## Tonte du gazon. Rappel de l'arrêté municipal

---

Avec le retour des beaux jours et pour permettre à chacun de profiter pleinement de la belle saison et du calme de notre village nous demandons à chacun de respecter ses voisins en limitant les nuisances sonores.

Nous rappelons que selon un arrêté municipal de 1997 les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que **les jours ouvrables de 7 heures à 21 heures** et sont strictement interdits les dimanches, le Jour de l'Ascension et le 15 Août.

De même il est fortement recommandé de réduire l'intensité sonore à partir de 22h lors des soirées à l'extérieur.

---

## Quête contre le cancer 2016

---



Le résultat de la quête à domicile 2016 organisée dans notre commune au profit du Comité Départemental de la Ligue contre le Cancer s'élève à :

**2 775 €.**

Tous nos remerciements pour l'action menée. Votre engagement à nos côtés est pour nous un encouragement à continuer la lutte que nous menons sans relâche et avec conviction contre cette maladie.



ASSOCIATION DES ÉCOLIERS  
DE RIESPACH - FELDBACH

Siège à l'ÉCOLE INTERCOMMUNALE RIESPACH-FELDBACH - ☒ 4 Rue de l'Église 68640 RIESPACH - ☎ 03 89 25 89 82 - ☐ 03 89 25 82 62



**RIESPACH**

**Dimanche 19 juin 2016**

**KERMESSE**  
**de l'École Intercommunale**  
**de RIESPACH—FELDBACH**

Repas  
Casse-croûte  
Tombolas  
Jeux  
Buvette  
Bar pression  
Glaces  
Café

**PROGRAMME :**

- ☞ 11 h 00 : Jeux
- ☞ 12 h 30 : Déjeuner sur réservation avec au menu :
  - Buffet de salades variées à volonté
  - Grillade au feu de bois
  - Glace
- ☞ 14 h 30 : Danses et chants présentés par les écoliers
- ☞ 16 h 00 : Jeux pour petits et grands
  - ♦ pêche à la ligne
  - ♦ jeu de massacre
  - ♦ le fakir
  - ♦ électro 2000
  - ♦ photomassacre
  - ♦ kim
  - ♦ etc

à 11h - 12h - 14h - 16h - 17h

projection du film « L'horloge cassée »

DIMANCHE 10 juillet

Fête de l'Artisanat

« Rund um d'Kirch »



Comme chaque année à cette période, le comité des fêtes est en plein préparatif pour organiser cette fête, dont ils nous dévoilent une partie du programme...

Dès le lever du jour, débutera le marché aux puces

A 10h30 Messe animée par le chœur d'hommes de Saint Louis

Marché artisanal autour de l'église

Exposition et tombola gratuite sur le thème **des LEGOS**



Démonstrations de danses par Attitude Danse avec deux groupes d'enfants (Zumba et éveil et danse) – chants - lâcher de ballons (16h) – Clown - Art des rues – manège – restauration - buvette ...

De quoi passer une belle journée en famille.

Reste à commander le soleil.

Cette année, venez tester et vous amuser avec le sable coloré (Art des rues) de 14h à 16h



**Merci** à notre artiste locale  
**CAROLINE JEAGY**  
Pour la réalisation des nouveaux  
panneaux des entrées du village  
dont voici le 1<sup>er</sup>.  
Reste à découvrir les 3 autres...



# COMMUNIQUES ASSOCIATIFS



## PAROISSE SAINT JACQUES DE FELDBACH

### INFOS DU CONSEIL DE FABRIQUE

#### Servants d'autel

Lundi de Pâques, le 28 mars 2016, a eu lieu la traditionnelle récolte de chocolat et vente d'œufs de nos servants d'autel. Merci aux villageois pour leur générosité.

Merci également au GAEC St Jacques pour les douzaines d'œufs offerts.



#### Bénédictio de l'eau

Dimanche 2 avril dernier a eu lieu la bénédiction de l'eau à FELDBACH. Lorsqu'on rentre dans l'église, nous faisons un petit geste qui paraît insignifiant, machinal. En fait, nous faisons deux gestes en même temps : nous plongeons notre main dans l'eau et nous faisons le signe de la croix avec cette eau. L'eau bénite rappelle l'eau de notre propre baptême qui a coulé sur notre front. Et chaque fois que nous prenons de cette eau pour faire le signe de croix, nous rendons grâce au Père pour son don immense d'amour.



#### Bénédictio du sel

Bénédictio du sel à FELDBACH le dimanche 22 mai lors de la messe dominicale.

#### A noter dans vos agendas...

10 Juillet 2016 : bénédiction du pain et Fête de l'Artisanat

24 Juillet 2016 : Fête Patronale

11 septembre 2016 : 70<sup>e</sup> anniversaire de la création du Corps des Sapeurs-Pompiers

### LES INITIATIVES DU CŒUR

*Nous proposerons à la vente nos livres d'occasion lors de ce week-end ;*

*Ambiance conviviale et détendue pour aller à la rencontre des écrits et des écrivains !*



*et le dimanche 10 juillet 2016, à l'occasion de la fête des rues et de l'artisanat de notre village,*

*Venez nous retrouver à notre stand habituel afin d'admirer les petites décorations que nous avons fabriquées ou de fouiller dans nos caisses de livres.*

*Laissez-vous emporter par la petite brise marine qui soufflera du côté de l'école ou alors pensez à nos amis les oiseaux en leur procurant nichoirs ou mangeoires...*



*La dynamique petite équipe vous accueillera dans la bonne humeur !*

Cette année, nous engageons la 30<sup>ème</sup> « Opération Brioches » au profit de l'APEI Hirsingue. La date retenue pour la vente :

*du Mardi 6 septembre au Dimanche 11 septembre 2016.*

*Le produit de cette vente sera entièrement affecté à la poursuite du projet "Humanisation" du bâtiment Jean CUNY. La rénovation des chambres et des lieux de vie, ainsi que la mise en accessibilité est terminée. L'association est tenue d'engager 30 % du montant global des travaux qui se sont élevés à environ 3,3 M€.*



**A.P.E.I.**  
Hirsingue



## Opération Brioches 2016

Les dons collectés lors de cette journée servent entièrement au financement de la rénovation du lieu de vie des résidents du Foyer d'hébergement Jean CUNY dans le cadre du projet « HUMANISATION ».

L'APEI Hirsingue a entrepris en 2010 des travaux de réhabilitation du bâtiment principal pour permettre à chaque personne accueillie de vivre dignement. Ainsi toutes les chambres individuelles sont équipées d'une salle de bain. La salle de restauration, les espaces collectifs et les salles d'activités sont entièrement adaptés pour les personnes à mobilité réduite.



**MERCI A VOUS TOUS !**



Au nom des résidents, des usagers de nos services, de l'ensemble du personnel, des membres bénévoles du Conseil d'Administration, nous vous remercions très chaleureusement pour votre soutien.

**Pour le Conseil d'Administration de l'APEI Hirsingue  
Fernand HEINIS**

***Dieu choisit des femmes que personne ne considère  
pour faire avancer Son règne !  
Être chrétienne au Pakistan***

***Anne Florence Roche***



***Mardi 20 septembre 2016***

***~ 13 h 30 - 15 h 45 ~***

**Le Café Contact c'est quoi ?**

- ◆ une oasis pour les femmes dans leur vie de tous les jours
- ◆ une halte dans une atmosphère chaleureuse autour d'un café
- ◆ un lieu pour s'encourager mutuellement et réfléchir

Des femmes engagées organisent ces rencontres interconfessionnelles. C'est leur foi en Jésus-Christ qui les relie. Des conférenciers/ières de qualité sont invité(e)s à partager leurs points de vue sur des questions actuelles dans une perspective chrétienne.

La participation aux rencontres n'implique pas l'adhésion à l'association Café Contact du Sundgau créée en 2007.

**Anne Florence Roche**, de l'association Portes Ouvertes - Coeur de Femmes. Présente dans plus de 60 pays, Portes Ouvertes est une ONG chrétienne au service des chrétiens persécutés.

En France et en Belgique elle développe des actions spécifiques en faveur des femmes avec Coeur de femmes qui se veut être un pont entre les femmes d'ici et de là-bas.

Contact : :  
Elisabeth OBERLI  
16 Rue de la lisière du bois  
68640 FELDBACH  
Tel : 03 89 07 76 04  
cafecontactdusundgau@orange.fr





## **RESTAURATION DU TOIT DE L'ÉGLISE**

**Concert du dimanche 5 juin 2016**



Elodie AMSTUTZ et Philippe FREYBURGER, nous ont offert, en toute simplicité, un concert de grande qualité. Leurs deux belles voix ont résonné dans notre église et leur programme varié sur le thème de l'amour a été apprécié par toute l'assistance.

Ce très beau moment d'émotions était la première action bénévole pour contribuer au financement des travaux à venir.

Merci aux deux artistes, Elodie et Philippe pour leur concours bénévole.

Merci à Monsieur le Curé Vincent FRECHIN qui a autorisé ce moment musical au cœur de notre église.



**Le Corps  
des Sapeurs-Pompiers  
de Feldbach  
fêtera ses**

**70 Ans**

**Le dimanche 11 Septembre 2016**

Messe à 9h30 suivie de la Cérémonie Officielle sur la place du village.

# La création du Corps de Sapeurs-Pompiers en 1946, ses débuts et mon implication

par Albert DATTLER

Après avoir traité bon nombre de thèmes par des articles parus dans les colonnes de l'Echo, il me semble opportun aujourd'hui de consacrer quelques lignes à la création du Corps de Sapeurs-Pompiers de Feldbach, 70 ans après...

Seul survivant, je voudrais rappeler des souvenirs du vécu au sein de ce groupe de jeunes feldbachois, pleins de fougue et d'audace en faveur de leur terroir (Heimat) retrouvé libre après cinq longues années de guerre. Avant-guerre il n'existait pas de Corps de Sapeurs-Pompiers à Feldbach.

Je me souviens encore d'un feu de grange au Rehhof dans les années 30 où des bénévoles volontaires se dévouaient pour lutter contre le feu, des attelages de chevaux tirant des voitures à citerne de purin allaient chercher de l'eau au « Hinterweyer », l'étang au bord de la route de Bisel, pour alimenter la pompe à bras actionnée par 8 hommes forts.

Pendant l'occupation allemande de 1940 à 1945, un corps obligatoire avait été mis en place en rassemblant des hommes présents d'un certain âge, non enrôlés dans la « Wehrmacht » dont quelques noms : Sigismond Munck, Eugène Pflieger, Charles Godinat, Pierre Welmelinger, etc.

Mais nous voilà en mai 1945, l'armistice signé, enfin la fin des combats. Mémorable moment d'histoire. Les retrouvailles de tout ce monde éprouvé, hier contraint de quitter son chez soi. Les déportés rentraient peu à peu, les évadés, les engagés dans l'armée française, les insoumis et enfin les malgré-nous des classes 1914-1926. Mais hélas, tous ne sont pas revenus. Un vide béant alourdi par des « vermisst » (disparus). Quel malheur, entre espoir et doute.

Pour ma part, démobilisé du GMA le 11 décembre 1944, après le retour de Suisse, je me trouve parmi les chanceux de retour au bercail au regard des nombreux absents morts sur le champ de bataille. Mes camarades de classe Morand Riff et René Vetter sont parmi les victimes, ce qui me marque profondément. Très bons copains, toujours ensemble avant leur enrôlement, je n'oublierai jamais les larmes de leurs parents quand à mon retour je vins leur dire bonjour.

Ainsi, dans l'énorme joie des retrouvailles après l'armistice du 8 mai 1945 se mêla l'immense douleur du cruel constat de nombreuses absences, victimes de cette atroce guerre ; le drame des malgré-nous, ces jeunes alsaciens enrôlés de force dans l'armée allemande, une cause qui n'était pas la leur, dont beaucoup ont laissé leur vie à la fleur de l'âge.

Et c'est dans cette atmosphère étrange que des rescapés, un groupe de jeunes conscients de leur chance de retour dans leur bercail se réunissent à l'initiative de Louis Rederstorff et Joseph Rocklin, un dimanche après la messe à la fin du mois de mai

1945, au bas de la cage d'escalier de l'école. Et c'est là que Louis et Joseph lancèrent l'idée de l'érection d'un Monument aux Morts à la mémoire de leurs frères disparus et en même temps de jeter la base de la création d'un Corps de Sapeurs-Pompiers.

Alors, sans tarder, dans la fouge de leurs 20 ans, anticipant la création officielle du Corps, fut lancée l'Amicale des Sapeurs-Pompiers ; gonflés à bloc pour agir en faveur de leur village natal dans un sentiment de devoir et de reconnaissance envers leur destin, et surtout l'érection d'un monument pour que jamais ne soient oubliés leurs camarades non revenus.

La composition de l'amicale, créée le 3 juin 1945 :

**Comité** : Louis Rederstorff – président, Joseph Rocklin - vice-président, Albert Seel – trésorier, Albert Dattler – secrétaire, Marcel Flota – agent de liaison.

**Membres** : Antoine Rederstorff, Aloyse Vetter, Louis Lott, Léon Schlicklin, Charles Riff, Joseph Flota, Pierre Welmelinger, Etienne Hornung, Adolphe Berger, Antoine Winterhalter, Joseph Winterhalter, Pierre Lott, Guido Siffert, Charles Boeglin, Marcel Montavon, Séraphin Jaegy, Chrétien Amstutz.

**Membres honoraires** : Sigismond Munck, Charles Godinat, Eugène Pflieger, Joseph Schluraff.

Dans un Feldbach lourdement sinistré, le centre en ruine, un Feldbach meurtri, ce groupe de jeunes eut le mérite de relever des défis. « Und neues Leben blüht aus der Ruinen ». La pauvreté ambiante compliquait toute initiative. Le manque de biens, tout était rationné, le franc dévalué par deux conversions. La commune confrontée aux graves problèmes de dommages de guerre ne pouvait guère s'engager pour financer un Monument aux Morts. Le seul moyen de créer des ressources se révélait être l'organisation de fêtes et de soirées théâtrales. Et c'est cette voie qu'empreinte l'amicale des Sapeurs-Pompiers avec ses contraintes et ses risques. (*Vous trouverez foule de détails dans mes articles au titre des fêtes et du théâtre : voir n° 57 - année 2011*).

Dieu seul sait combien de forces, combien de temps, auront été sacrifiés, combien de réunions eurent lieu au Restaurant Lott dans les années d'après-guerre où Jeanne Lott a joué un grand rôle d'assistance conseils que je tiens à souligner. Jeanne gérant le seul téléphone de Feldbach occupait une position centrale de la communication, toujours disponible, prête à l'entraide, elle connaissait ainsi les soucis et peines de tous les habitants.

Le Corps de Sapeurs-Pompiers quant à lui fut créé officiellement le 27 mars 1946 dans l'ancienne salle d'école, en présence du Capitaine Jean Brunner, Inspecteur adjoint des Services d'incendie de l'arrondissement d'Altkirch. La liste des engagés pour une durée de 5 ans, les fondateurs, est la suivante :

(1) Louis Rederstorff (Chef de Corps), (2) Antoine Rederstorff, (3) Charles Riff, (4) Antoine Winterhalter, (5) Joseph Winterhalter, (6) Louis Lott, (7) Pierre Lott, (8) Joseph Rocklin, (9) Albert Seel, (10) Albert Dattler, (11) Lucien Dattler, (12) Marcel Flota, (13) Séraphin Jaegy.

Les débuts de ce nouveau Corps de Sapeurs-pompiers furent très laborieux. Démuni de tout, sans local, l'ancien « Spritzahiesla » détruit le 16 juin 1940, sans adduction d'eau, le matériel de lutte contre l'incendie se limitait à une pompe à bras en bon état, quelques longueurs de tuyaux avec raccords Stoltz, des seaux en toile et des perches armées de crochet. Et ces premières années d'existence ont été consacrées à quelques exercices de la pompe à bras ..., l'achat de quelques tuyaux.

Quand en 1949 un nouveau règlement exigea que tout chef de corps suive un stage de formation, Louis Rederstorff, chef de corps fondateur refusa et le poste devient vacant. Les membres actifs, par vote secret, m'ont élu nouveau chef de corps, vote entériné par la suite par le conseil municipal. C'est ainsi qu'en début décembre 1949, j'abordai un stage de 10 jours à Bourtzwiller, stage particulièrement intéressant, enrichissant, sous les ordres du Commandant Ludmann. Fort de ces directives j'organisai par la suite des exercices mensuels, surtout théoriques le dimanche matin de 8h à 9h permettant à tout un chacun de se rendre à la messe de 9h30.

L'amicale, aux membres nombreux au début, déploya une intense activité pendant ces cinq années de 1945 à 1950, pour réunir des fonds en faveur du Monument aux Morts.

Mais comme dans la vie de tout groupe, quelques incidents de parcours peuvent surgir, émaillant aussi notre amicale, occasionnant départs et démissions.

C'est ainsi, après que nous avons organisé la Kilbe de Ruederbach les dimanches 28 septembre et 4 octobre 1947, lors de l'analyse de la fête, une histoire futile, montée en épingle, vit deux membres éminents, meneurs, quitter le bateau : Joseph R et Antoine R, malgré tout ce monde qui les suppliait de rester, nous laissant en quelque sorte orphelins, nous nous retrouvons au nombre de 11. Réduit donc au minimum vital, un moment de crise dramatique : va-t-on laisser tomber ? Mais la réaction fut salutaire, notre serment sera fidèlement respecté grâce à une amitié forte et une solidarité à toute épreuve, l'idée du Monument nous liait profondément.

Et la première grande manifestation d'après-guerre à Feldbach le 21 mai 1950, l'inauguration du Monument aux Morts, obélisque en grès des Vosges, fut pour nous de l'amicale une véritable consécration de notre union sacrée. Nous avons payé plus de 50 % du coût du Monument. J'ai encore sous les yeux la lettre du Capitaine Brunner d'Altkirch, Inspecteur adjoint des Services d'incendie de l'arrondissement nous félicitant vivement. Bien sûr, en décembre, la Ste Barbe fut dignement fêtée.

Ce fut ainsi, en tant que jeune chef de corps nommé adjudant le 9 janvier 1950, un des plus jeunes de l'arrondissement, que j'ai contribué largement, aux côtés de Joseph Schluraff, maître d'école et secrétaire de mairie, à l'organisation de cette grande manifestation. Cette date mémorable du 21 mai 1950



marque en quelque sorte la fin d'une période très difficile de l'histoire de Feldbach. Pendant ces cinq années 1945 -1950 en effet, malgré les lenteurs administratives s'est reconstruit le centre modifié de notre village. Nouveau tracé de la route de Ferrette, création d'une place publique et de la rue nouvelle. La grande préoccupation des sinistrés, les dommages de guerre étaient chiffrés définitivement, la reconstruction de nouvelles maisons s'engageait. Nous achetons la baraque.

En 1952 – 1953 l'adduction d'eau avec Riespach représente pour les pompiers une avancée énorme, un progrès capital. Dès lors, nommé sous-lieutenant le 21 avril 1953, nos exercices mensuels deviennent performants, alors que le centre de secours de Waldighoffen nous surprenait une fois par an par des exercices nocturnes inopinés.

En 1960 se construit le nouveau dépôt mettant fin à une situation provisoire n'ayant que trop durée. Le corps local amé-

Une sortie exceptionnelle. Certains anciens doivent se souvenir de la mine Rodolphe près de Bollwiller. Donnant suite à une demande bien argumentée, le corps de Sapeurs-Pompiers de Feldbach fut autorisé à visiter la mine Rodolphe encore en pleine activité à l'époque. Si ma mémoire est bonne cela dû être en 1964. Nous voilà descendre à 800 m de fond pour voir les mineurs à l'œuvre, à la sueur de leur front, torse nu, chargeant les wagonnets sur rail avec la potasse extraite par de puissantes machines à mâchoires particulièrement agressives. Très impressionnés par ces conditions de travail, sentant fort le sel, nous sommes revenus à l'air libre soulagés, conscients d'une découverte unique extraordinaire.

En 1965, ayant accédé à la mairie, le poste de chef de corps fut vacant. Paul Flota me succéda, André Jaegy devenant président de l'amicale. Ensemble ils ont lancé la marche populaire.



liorant lentement, dans la mesure des moyens, son équipement, aura à faire face à plusieurs sinistres importants en dehors de feux de cheminée à savoir : en août 1959 la grange d'Aloyse Vetter, en août 1973 la grange et la maison de Joseph Rocklin, en décembre 1977 la menuiserie Dattler (où grâce à l'intervention rapide du Corps local et du Centre de secours de Waldighoffen la maison a été préservée), en août 1980 la grange Stoessel.

Notons au passage de mémorables fêtes d'arrondissement : Montreux-Vieux, Oltingue, Hirsingue, Dannemarie où chaque corps local paraissait encore individuellement, avant leur mutualisation.

Mon témoignage s'arrête là. Mon propos se veut surtout, 70 ans après, un fervent hommage à l'égard des fondateurs avec mention spéciale à Louis et Joseph, les véritables initiateurs.

Discipline librement consentie, la mission de Sapeur-Pompier relève aussi en vérité d'un bel idéal chrétien : secourir son prochain en danger.

*Albert DATTLER*

# LE PLAN D'EAU DE COURTAVON



se réveille !...



Dans le Jura Alsacien, le Plan d'eau de Courtavon, joyau de nature au cœur du Sundgau est géré par un Syndicat intercommunal représentant quatorze villages propriétaires.

C'est dans un authentique écrin de verdure que ce petit paradis de près de 29 hectares (dont 19 hectares d'eau) s'étend, entouré de collines calcaires.

**« Notre objectif est de faire revenir la population au plan d'eau, de proposer un lieu de loisirs aux familles ».**



La nouvelle équipe souhaite réactiver tous les dossiers prévus par les membres des Bureaux précédents.



## Jeunes lycéens étrangers Brésiliens et Allemands, cherchent une famille d'accueil

---

D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Anita, jeune Italienne, a 16 ans. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir du 26 Aout 2016. Elle aime la plongée sous-marine et la natation.

Lucia, jeune Allemande de 16 ans, a de nombreux hobbies : Elle pratique le piano, le chant, aime cuisiner et jouer au tennis. Elle apprend le français depuis 3 ans. Clara, Brésilienne de 17 ans aime le sport et la musique. Elle rêve aussi de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait pour lui donner la possibilité de mieux apprendre le français en immersion familiale et scolaire.

**Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir". Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !**

### Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux

Christiane Leboube, 67, Rue Maurice Lemaire

88490 COLROY-La-GRANDE

Tél : 06 72 82 45 36, adresse e-mail : [c\\_leboube@hotmail.com](mailto:c_leboube@hotmail.com)

Bureau Coordinateur CEI : 02.99.20.06.14 ou 02 99 46 10 32

# INFO SANTÉ

## VACCINATION

Êtes-vous à jour ?



### La vaccination : la meilleure protection pour vous et votre entourage

Le vaccin est la seule protection efficace contre certaines maladies infectieuses, pouvant se révéler graves (atteintes respiratoires ou du cerveau, surdité, stérilité...).

Ne pas se faire vacciner, c'est risquer de contaminer les personnes les plus vulnérables de notre entourage : nouveaux nés, personnes âgées ou fragiles...

### Une couverture vaccinale insuffisante...

L'Organisation Mondiale pour la Santé (OMS) recommande une couverture vaccinale Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR) à 95 % pour interrompre la transmission de ces trois maladies. Avec seulement 90,3 % des enfants vaccinés<sup>1</sup>, la France est encore loin de ce taux.

En 2015, 246 cas de rougeole ont été déclarés sur la région : 4 sur le territoire champardennais, 6 sur le territoire lorrain et 236 sur le territoire alsacien.

<sup>1</sup> Source INVS - données 2013

### Et vous, où en êtes-vous dans vos vaccinations ?

Pensez à faire, à l'occasion d'une prochaine visite, un bilan avec votre médecin traitant ou à demander conseil à votre pharmacien, votre infirmier ou votre sage-femme.

Consultez l'annuaire des sites publics de vaccination [www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr](http://www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr)

### La Semaine Européenne de la Vaccination du 25 au 30 avril 2016

Autour de l'ARS, de nombreux acteurs se mobilisent au cours de la Semaine de la Vaccination. Cette année, plusieurs opérations sont mises en place : conférences, vérification des carnets de vaccination, information sur les lieux où l'on peut se faire vacciner gratuitement... autant d'actions de proximité prévues pour promouvoir la vaccination afin qu'elle devienne un réflexe pour tous.



### Suivez facilement vos vaccins avec le carnet de vaccination électronique

Le carnet de vaccination électronique (CVE) vous permet de savoir facilement où vous en êtes dans vos vaccins.

Créer son CVE est simple et gratuit. Il vous suffit de remplir une fiche de renseignements sur le site [www.mesvaccins.net](http://www.mesvaccins.net) et de la faire valider par votre médecin traitant.

Le CVE vous alerte par SMS ou mail, au moment de vos rappels.



### POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Agence Régionale de Santé  
Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine  
[www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr](http://www.ars.alsace-champagne-ardenne-lorraine.sante.fr)



### VRAI ou FAUX ?

Un retard de vaccination oblige le patient à tout recommencer  
> FAUX

Il suffit de reprendre les vaccins là où ils ont été interrompus et de compléter la vaccination avec le nombre d'injections nécessaires en fonction de l'âge.

Se faire vacciner, c'est risqué  
> FAUX

Comme tout principe actif et comme n'importe quel médicament, le vaccin peut entraîner des effets indésirables bien connus (fièvre, douleurs au point d'injection). Il demeure plus risqué de ne pas être vacciné que de l'être : les complications liées aux maladies sont plus graves et fréquentes que les complications liées aux vaccins.

Toutes les contre-indications à la vaccination sont décelées par le médecin lors de la consultation.

Tous les vaccins n'ont pas vocation à être prescrits à tout le monde  
> VRAI

L'objectif est la juste vaccination : il s'agit de vacciner les personnes concernées contre les maladies appropriées. Certaines vaccinations concernent tout le monde comme les vaccins contre le tétanos, la diphtérie et la poliomyélite. D'autres peuvent être recommandées en fonction du profil ou de l'activité (personnes fragilisées ou au système immunitaire affaibli, seniors, étudiants et professionnels de santé, professionnels travaillant au contact d'eaux usées...).

## Se simplifier le quotidien



Lorsqu'on commence à prendre de l'âge, certains gestes deviennent plus pénibles et l'on ressent parfois le besoin de se faire aider. De nombreuses personnes font alors appel à des services à domicile pour se simplifier le quotidien.

Le Réseau APA, qui regroupe de nombreuses associations à but non lucratif (APAMAD, APALIB', Fami Emploi 68, DSHA ...) propose toute une gamme de services à destination de personnes âgées, ou en situation de handicap, ou de familles.

*Besoin d'aide pour les tâches ménagères ?* Des aides à domicile peuvent intervenir chez vous selon votre convenance, pour vous aider à entretenir votre logement (poussière, sols, sanitaires, vitres, rangement...) et votre linge.

*Envie de voir du monde et de sortir un peu de chez vous ?* 400 activités sur l'ensemble du département sont proposées pour les plus de 55 ans dans une ambiance conviviale et dynamique.

*Pas envie de cuisiner tous les jours ?* Faites-vous livrer de bons menus à domicile, variés et équilibrés.

*Une faiblesse passagère ? Votre aidant habituel doit s'absenter ?* Une solution sur-mesure répondant à votre situation sera construite avec vous dans le cadre de **l'Aide à Domicile Momentanée** (ménage, repassage, aide aux courses/déplacements, aide à la toilette...)

*Des difficultés pour réaliser des gestes de la vie quotidienne ?* Des auxiliaires de vie vous apportent une aide au lever, à la toilette à l'habillage ou encore pour prendre votre petit déjeuner ...

*Besoin de vous sentir rassuré ?* Un simple Bip vous permet de donner l'alerte en cas de chute, malaise ou angoisse, que vous soyez chez vous ou en vadrouille. Un écoutant téléphonique, qui parle et comprend l'alsacien, est disponible 24h/24 et 7j/7 et peut déclencher l'intervention de votre entourage ou des secours si besoin.

### Des tarifs accessibles

Le Réseau APA accorde beaucoup d'importance à l'accessibilité financière de ses services. C'est pour cette raison que, par exemple, son service de livraison de repas est facturé en fonction de vos revenus. De même, plusieurs types d'aides financières existent (par le Conseil Départemental, la CAF, les caisses de retraite, des réductions d'impôts ...). **L'Aide à Domicile Momentanée est un dispositif pour les 75 ans et plus qui permet de bénéficier jusqu'à 10 heures d'aide à domicile gratuite\*.**

## Réseau APA

Quartier Plessier  
Avenue 8ème Régiment de Hussards  
68130 ALTKIRCH

Tél : 03 89 32 78 78 / <http://www.reseau-apa.fr>

Ouverture du lundi au vendredi, de 08h30 à 12h et de 14h à 17h

\*Financé par AGIRRC-ARCO, selon conditions d'éligibilité. Informations auprès du Réseau APA.



# COMMENT GÉRER L'IMPRÉVU ?

En bénéficiant **gratuitement** de  
**l'Aide à Domicile Momentanée**

Vous avez

**75 ans et plus**

et vous avez  
une faiblesse passagère

ou  
votre aidant habituel  
doit s'absenter ?



**Jusqu'à  
10 heures  
offertes\***

Pour quels besoins ?

- I Ménage - Repassage
- I Aide à la personne
- I Aide aux courses
- I Accompagnement en dehors du domicile (pour visites médicales)

Création : GIEAPA Compétences - 1014

 **03 89 32 78 78**

  
À vos côtés chaque jour

\* Financées par AGIRRC-ARCO, selon conditions d'éligibilité au 03 89 32 78 78

Réseau APA 

## « DELTA REVIE Haut Rhin »

### Acteur historique de la téléalarme 68



Parc des Collines - Melpark 1  
40 rue Jean Monnet 68200 Mulhouse  
Tél. 03 89 33 17 40 - Fax 03 89 33 17 41  
Email : [deltarevie@orange.fr](mailto:deltarevie@orange.fr)  
Site internet : <http://www.deltarevie68.fr>

Née en septembre 1978, l'Association DELTA REVIE Haut-Rhin est sans conteste la pionnière de la téléalarme dans le département du Haut Rhin. Sans équivalent dans le créneau de la téléassistance de proximité, elle bénéficie aux origines d'une situation de quasi-monopole, qui lui permet de dénombrier à ce jour plus de 2.500 abonnés. Son implantation locale très forte, sa pratique du terrain, son déploiement au rythme des évolutions techniques, lui ont permis d'acquérir

une expérience unique et une compétence hors-pair qui lui confèrent une place particulière dans la grande famille actuelle des opérateurs du marché, ainsi qu'un rôle de conseil. C'est ce qui lui a valu la reconnaissance d' «ASSOCIATION DECLAREE DE SERVICES A LA PERSONNE».

DELTA REVIE Haut Rhin, fidèle aux engagements de ses créateurs et à ses fondamentaux de dévouement de générosité, a lié son sort à la sécurisation des personnes âgées, isolées et/ou fragilisées par le handicap. C'est une association de droit local sans but lucratif, dont le fonctionnement repose exclusivement sur le principe du bénévolat. Plus de trente-cinq bénévoles y donnent généreusement de leur temps -plusieurs milliers d'heures de travail annuellement- de leurs talents et de leurs compétences afin d'animer le réseau. Cette absence de charges salariales et l'abondement des subventions accordées par les Mairies permettent à DELTA REVIE Haut Rhin de pratiquer des tarifs de location particulièrement attractifs, puisque les allègements de gestion sont intégralement répercutés sur les barèmes pratiqués.



Autre particularité sans précédent ni équivalent au plan national: les abonnés de DELTA REVIE Haut-Rhin sont directement connectés au SAMU 68. Ce partenariat quasi exclusif avec le Centre 15 du GHRMSA a fait l'objet d'une convention signée en son temps avec l'Hôpital Emile MULLER. La bonne connexion des abonnés est vérifiée régulièrement par des tests automatiques de contrôle. En outre, l'Association comporte un service de suites, l'équipe du centre d'appels: des opératrices bénévoles y procèdent à un appel téléphonique, individuel et périodique, de chacun des abonnés, pour s'assurer de la bonne marche de leur émetteur portatif, le fameux «bip-bip» porté au coup ou en bracelet. A cette occasion, c'est un véritable test en grandeur nature qui est effectué,

en liaison avec la personne connectée. On ne badine pas avec la sécurité. C'est aussi l'occasion d'échanger quelques mots de cordialité avec chacune et chacun.

Une équipe de techniciens, forte d'une forte douzaine d'intervenants bénévoles, prend en charge la partie technique du dispositif: paramétrage et mise en route des appareils en atelier,

installation au domicile des abonnés, réparation et révisions régulières des transmetteurs, dépannages d'urgence dans tout le département du Haut-Rhin.

Aucun appel de détresse ne ressemble à un autre, voilà pourquoi DELTA REVIE Haut-Rhin a mis au point, en étroite concertation avec ses partenaires, un protocole rigoureux de suivi des alarmes entrantes, intégralement informatisé. Cette procédure a recours prioritairement à des relais de voisinage, parce qu'il ne peut être question d'envoyer d'emblée un véhicule sanitaire sans savoir pourquoi un abonné appelle. Toutefois les ambulanciers restent sur le qui-vive pour intervenir rapidement si le SAMU le juge utile. L'installation de l'appareil de téléalarme est totalement gratuite, rien n'est dû pour sa mise en route, ni pour son entretien, ni pour son remplacement éventuel, sauf détérioration ou usage abusif. Tous les frais sont inclus dans un abonnement fixe et ces prestations ouvrent droit à réduction d'impôt sur le revenu dans le cadre des «SAP», services à la personne. En outre, les locations pratiquées tiennent compte du niveau des revenus des abonnés, selon le principe de la péréquation.

L'association DELTA REVIE Haut-Rhin procède régulièrement au renouvellement de ses appareils dans un environnement technique qui progresse de plus en plus rapidement et auquel il lui faut s'adapter. Elle est loin la connexion, simpliste et unique, au réseau téléphonique commuté des années 70! Ainsi, la nouvelle génération d'appareils est susceptible de s'affranchir totalement de toute liaison filaire, grâce au GPRS. Il s'agit là d'une mutation électronique considérable mais qui n'est qu'un nouveau palier vers d'autres métamorphoses auxquelles il faudra s'ajuster.

De nombreux établissements d'hébergement ainsi que plusieurs services d'aide à la personne et de maintien à domicile des personnes âgées font confiance à DELTA REVIE Haut Rhin: c'est à ce titre qu'ont été signées entre eux des conventions de partenariat personnalisées.

Pour autant, l'horizon de l'Association ne se borne pas aux limites du département, puisqu'elle a intégré une fédération nationale, l'ANTP, l'Association Nationale pour la Téléassistance de Proximité, une structure forte de plus de 30.000 abonnés au plan national. L'objectif de cette fédération naissante est le regroupement des bonnes volontés, la réflexion commune, la mutualisation des moyens et la moralisation du marché face à certaines pratiques cavalières du secteur marchand concurrentiel.

Afin d'assurer la relève, l'Association recrute des bénévoles, notamment pour ses services-supports: comptabilité et secrétariat.

Ses portes restent grand ouvertes à tous ceux qui veulent coopérer à cette belle œuvre. Avis aux bonnes volontés...

Pour contacter DELTA REVIE Haut-Rhin, se renseigner ou pour télécharger des imprimés de demande, un site web a été créé: «[www.deltarevie68.fr](http://www.deltarevie68.fr)»

*Mise en garde: Méfiez-vous des démarcheurs, en effet l'Association DELTA REVIE ne pratique pas le porte-à-porte et les seuls bénévoles autorisés à intervenir à domicile -en principe les techniciens- sont dotés d'une carte d'accréditation en cours de validité.*



## Retrouvez le site Internet de la commune

Vous pourrez découvrir  
au fil des clics  
une information utile et pratique.



Nous restons bien évidemment à l'écoute de toutes vos suggestions ou propositions pour améliorer le fonctionnement et le service du site Internet de Feldbach !

Associations et entreprises du village, n'hésitez à nous envoyer un texte de présentation agrémenté d'une photo ou d'un logo.

Par courriel à

**webmaster.feldbach@gmail.com**

**ou**

**mairiedefeldbach@wanadoo.fr**



# www.feldbach.fr

Nous vous souhaitons de passer  
un agréable moment sur ce site !

**Pour le prochain Echo de Feldbach n° 76  
faites nous parvenir vos communiqués  
jusqu'au 31 août 2016  
à  
mairiedefeldbach@wanadoo.fr**

## CALENDRIER 2016

Vendredi 10 juin	Vernissage Chemin d'Art Sacré en Alsace À 18 h
Mercredi 15 juin	Don du sang Salle Polyvalente—Bisel de 16h30 à 19h30
Samedi 18 juin	Apport Encombrants Déchetterie de Bouxwiller de 7h30 à 11h30
Dimanche 19 juin	Kermesse de l'Ecole de Riespach-Feldbach à Riespach
Dimanche 10 juillet	Rund um d'Kirch Fête de l'Artisanat
du Mardi 6 au 11 septembre	Opération Brioches 2016
Dimanche 11 septembre	70ème anniversaire du Corps de Sapeurs-Pompiers de Feldbach
Mardi 20 septembre	Café contact Au Foyer Rural Accueil à 13h30

ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

**DON DE SANG**

**Mercredi 15 juin 2016  
de 16h30 à 19h30**

**BISEL**  
Salle Polyvalente  
Rue de Heimersdorf  
Collation préparée par l'Amicale

jedonnemonsang.net #JMDS 0 800 109 900